

UQAR-information

ISSN 0711-2354

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

13^e année, numéro 11

Lundi, 16 novembre 1981

Notre comportement face à la personne inadaptée

Un lieu de malaise

"Pour mieux connaître une personne inadaptée, accepteriez-vous de l'accueillir chez-vous, pour un après-midi?" Supposons que quelqu'un vous pose sérieusement cette question, quelle sera votre réponse? Et si votre réponse est négative, quelles sont honnêtement vos raisons?

Avec 6 étudiants, Pierre Paradis, professeur du département des Sciences de l'éducation à l'UQAR, a procédé à un sondage en 1977, dans la région de Montréal, pour mieux connaître le comportement des citoyens face à la personne inadaptée. Il s'agissait dans un premier temps d'évaluer les connaissances des personnes face à huit types d'inadaptés: l'aveugle, le sourd, le paralytique cérébral, la personne en chaise roulante, le déficient mental, le malade mental, le délinquant et le criminel. Et dans un deuxième temps, leur proposer d'accueillir à domicile l'un ou l'autre des huit types d'inadaptés.

Le sondage révèle que 83% des 1 081 personnes interrogées ont dit "non", lorsqu'on leur a fait cette proposition, pour l'ensemble des types d'inadaptation. Et sur les 17% qui avaient exprimé "l'intention" d'accueillir une personne inadaptée, pour un après-midi, plus de la moitié (56%) ont dit "non" lorsque la situation réelle leur était offerte, peu de temps après. 91% des gens ont donc refusé.

En somme, on tolère la personne inadaptée dans la société, pourvu qu'elle ne dérange pas notre vie privée!



Pierre
Paradis

Un peu d'histoire

Avant 1965, au Québec, les établissements qui s'occupaient de personnes inadaptées étaient centralisés autour des grandes villes. Pour recevoir des soins, un enfant sourd de la Gaspésie devait obligatoirement déménager. Les organismes religieux et de charité prenaient soin des handicapés, mais la plupart des déficients mentaux étaient bien souvent "parqués" dans des institutions privées, à but lucratif.

Entre 1965 et le début de '70, la Révolution tranquille suscite, comme dans le domaine de l'éducation, une vaste institutionnalisation des établissements pour inadaptés. Les services sont plus régio-

(suite à la p.2)

UN LIEU DE MALAISE

(suite de la p.1)

nalisés: on construit la Villa de l'Essor à Saint-Anaclet, le Pavillon de la Falaise à Hauterive.

Après avoir construit des centres pour handicapés physiques, la vague du début des années '70 amène l'érection d'institutions publiques, en région, pour les déficients mentaux et les mésadaptés sociaux. Le principe était de regrouper, dans leur région, dans un établissement spécial, les personnes malades.

Parallèlement à cela toutefois, une nouvelle idéologie, souhaitant l'intégration sociale de la personne inadaptée et sa scolarisation optimale, entre en conflit avec le développement des institutions.

En 1974, une opération du ministère de l'Éducation et du ministère des Affaires sociales soumet aux commissions scolaires la responsabilité de scolariser les enfants résidant dans les institutions pour inadaptés. En '76, à Sainte-Agnès, une classe pour enfants sourds est ouverte dans une école régulière. Pierre Paradis estime que "le MEQ aurait vu dans ce réseau la possibilité de placer des enseignants".

Toujours est-il que l'idéologie de normalisation a tracé son chemin depuis et le fait d'intégrer à la vie "normale" l'enfant inadapté est un phénomène de plus en plus accepté. L'objectif est de rendre capables les personnes de vivre en société malgré leur handicap. Les établissements deviennent des lieux d'hébergement uniquement pour les cas plus sérieux. Mais comment les adultes réagissent-ils à cette présence de plus en plus envahissante des inadaptés dans la société? Accepteraient-ils de s'asseoir sur le même banc dans l'autobus, de manger à la même table? Permettront-ils à leur fille de sortir avec une personne déficiente? À leur enfant de jouer avec un copain sourd ou en chaise roulante? Les gens accepteraient-ils de s'ouvrir à la personne inadaptée au point de l'accueillir à domicile, pour quelques heures?

Pierre Paradis s'est intéressé particulièrement à cette dernière question. Sa thèse de maîtrise a d'ailleurs porté sur le comportement de la population face à la personne inadaptée. Monsieur Paradis a par ailleurs occupé pendant six ans le poste de directeur du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle, un organisme mis sur pied pour essayer d'assurer les services aux personnes souffrant d'un handicap.

Le sondage

Les gens interrogés lors du sondage ont exprimé "l'intention" d'accueillir à domicile une personne inadaptée dans une proportion de 17%. On accepte plus facilement d'accueillir l'aveugle (22,8%) et la personne en chaise roulante (21,6%) que le criminel (10,2%) ou le malade mental (10%). Les variables comme la langue, le milieu (rural ou urbain) et le sexe des personnes interrogées sont des facteurs peu influents. Le refus est généralisé. Les gens plus scolarisés accepteraient un peu plus que les autres le fait d'accueillir à

domicile des gens qui ont des déficiences telles la surdité ou la paralysie, mais offrir un fauteuil à des éléments de délinquance ou de maladie mentale provoque une grande méfiance chez tous, sans distinction.

Pour refuser l'accueil, trente-six raisons sont invoquées, mais les principales sont: "je n'ai pas le temps" (20%), "je ne suis pas là l'après-midi" (14,4%), "cela ne m'intéresse pas" (13,1%), "expérience personnelle suffisante" (12,2%), "elle me rendrait trop nerveux" (6,9%), "je ne saurais comment la recevoir" (6,5%). On mentionne aussi des raisons de santé, de crainte, ou bien que ce ne serait pas bon pour les enfants...

Pierre Paradis reconnaît cependant les limites de cette analyse. En proposant aux gens interrogés de recevoir à domicile des personnes comme Guy Lafleur, René Lévesque ou Fabienne Thibault, ces "déviant positifs" peut-on dire, on peut présumer que plusieurs auraient refusé de toute façon! Il serait intéressant de pouvoir vérifier.

Un malaise

La personne qui est différente crée un malaise en partant. "Le rejet de l'anormal, de l'inconnu, et même du simplement différent, est une réaction primitive fondamentale", affirme R. Perron. Mais ne faut-il pas questionner individuellement ce retranchement, balayer les préjugés qui peuvent s'incruster, en ce qui concerne notre comportement face à la personne inadaptée? Celle-ci ne mérite-t-elle pas au moins un traitement égal?

Sur une échelle sociale, l'implication des inadaptés progresse: les grosses compagnies doivent en engager un certain nombre, plusieurs établissements éliminent les barrières architecturales, l'école s'ouvre davantage. Mais en dépit de toutes ces lois, comment évolue la situation quotidienne d'interactions avec les inadaptés? Il existe de plus en plus d'occasions, du fait que les inadaptés sont davantage présents dans les lieux publics. "C'est à chacun de faciliter leur intégration, en les considérant comme des individus à part entière", affirme Pierre Paradis.

L'année de certains handicapés

Quel bilan peut-on dresser de l'Année de la personne handicapée, qui s'achève avec une certaine langueur?

Selon Pierre Paradis, "on a réussi à faire du bon marketing avec des personnes handicapées comme Rosanne Laflamme, Douglas Lyon et Terry Fox. C'est un gain appréciable pour tous les handicapés physiques. Cependant, les handicapés mentaux sont encore une fois défavorisés.

"L'association qui s'occupe des enfants infirmes en est une qui ramasse le plus de fonds, même si l'incidence de ce handicap est relativement faible. Un enfant infirme, c'est une image qui se vend bien. Un malade mental, ça attire moins les sentiments. Il y a pourtant au Québec au moins 5 fois plus de déficients mentaux (3% de la population) que de handicapés physiques." ■

Inquiétudes et mesures à prendre

La langue française dans la recherche scientifique et technique se trouve à un point tournant de son avenir. Début novembre, à Montréal, environ 250 scientifiques du monde francophone se réunissaient lors d'un Colloque international organisé par le Conseil de la langue française du Québec, pour discuter de l'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques. D'Europe, d'Afrique ou d'Amérique, la francophonie s'est montrée inquiète. L'anglais tout puissant envahit de plus en plus les sphères supérieures du savoir ainsi que les moyens de diffuser ce savoir. La présence du français, dans des domaines de pointe, régresse constamment.

Pour Gilles Boulet, président de l'Université du Québec et conférencier à ce colloque, la tendance actuelle de plusieurs scientifiques francophones qui publient le meilleur de leurs recherches en langue anglaise peut "mener à une catastrophe culturelle", à la "régression d'une civilisation". Selon lui, le développement technologique ne va pas sans le développement économique, et la réalité est qu'un pouvoir économique, politique et monétaire impose sa langue présentement dans le domaine de la science. "La civilisation, dit-il, qui s'offre elle-même à la domination, avec la participation de ses élites culturelles, s'achemine vers sa déchéance."

Quelques faits

Une enquête réalisée par l'Institute for Scientific Information, de Philadelphie, indique une certaine détérioration de l'usage du français pour l'ensemble des textes scientifiques publiés par les chercheurs de France et du Québec.

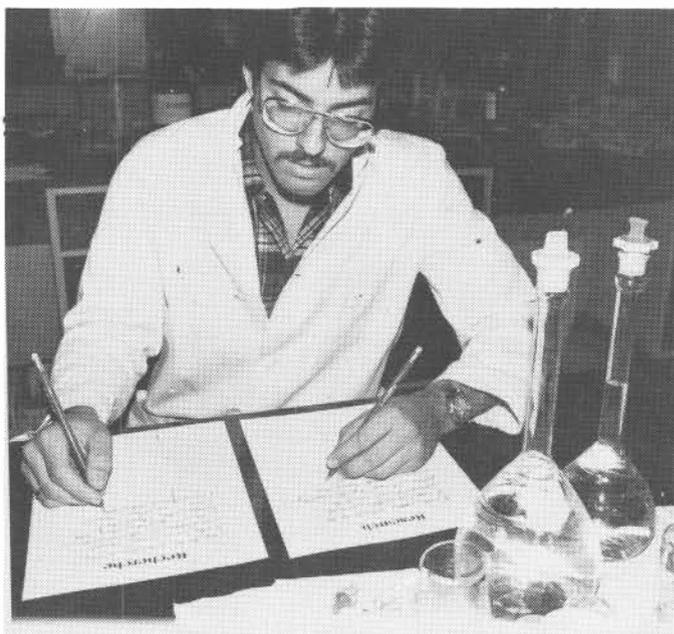
Entre 1974 et 1980, l'usage du français par les chercheurs de France dans les publications scientifiques et techniques a régressé de 69,5% à 57,9% en sciences médicales et biologiques, de 40,4% à 21,2% en physique et en sciences de l'ingénieur, de 74,6% à 43,3% en chimie, et de 93,5% à 80,4% en mathématiques. Au Québec francophone, la proportion des articles publiés en français passe de 34,1% à 30,6% en sciences médicales et en biologie, de 7,6% à 11,8% en physique et en sciences de l'ingénieur, de 21,6% à 8,9% en chimie et de 33,9% à 13,3% en mathématiques.

(Prenons note cependant que des enquêtes semblables menées par des organismes français et québécois trouvent des pourcentages d'articles rédigés en français sensiblement plus élevés, dans ces mêmes domaines.)

De quoi être inquiet! Par contre, la situation est beaucoup moins grave dans les sciences humaines, qui représentent le quart des articles publiés, et qui sont rédigés par les chercheurs francophones du Québec à 78% en français.

Pourquoi l'anglais?

Aujourd'hui, la communication de ses idées, de ses résultats de recherche est essentielle. Fini le temps du petit laboratoire



isolé, à la Curie. Pour percer sur la scène internationale, il faut confronter ses recherches avec ce qui se fait de mieux dans le monde. Si on veut progresser, il faut voir ce qui se fait ailleurs. Comme la recherche est de plus en plus spécialisée et que les spécialistes éparpillés dans le monde utilisent bien souvent l'anglais, il devient donc nécessaire pour demeurer dans le circuit de communiquer en anglais.

Cependant, plusieurs chercheurs refusent cette pseudo-fatalité et considèrent que le choix de la langue de publication implique une dimension sociale. La langue française, disent-ils, est aussi un véhicule scientifique international important et riche en nuances. L'utilisation unique de l'anglais mène à une colonisation de l'esprit sans précédent.

Mesures à prendre

Que faire pour améliorer le sort du français dans la recherche scientifique? Plusieurs intervenants, lors du colloque, ont indiqué qu'il fallait développer une francophonie forte. Des Québécois et des Africains ont fait appel à la France pour qu'elle s'ouvre davantage aux autres cultures francophones du monde. Des échanges soutenus sont essentiels.

Il faudrait par ailleurs identifier les points forts, les champs d'excellence de la francophonie et développer ceux-ci en priorité. Pour cela, il est nécessaire d'améliorer les revues savantes actuelles et une contribution gouvernementale est sollicitée afin d'en diminuer les coûts de fabrication et de distribution, de plus en plus prohibitifs pour les bibliothèques et les chercheurs du monde.

(suite à la page 4)

Ces revues, pour être compétitives, devraient être plus sévères dans le choix des textes, rehausser leur présentation, publier rapidement et être diffusées avec audace.

Des prix pourraient être accordés pour les meilleurs textes scientifiques spécialisés et les meilleures communications, lorsque présentés en français. De même, les meilleures revues francophones pourraient être récompensées. La coercition, pour imposer la rédaction des recherches en français, semble fort peu populaire chez les chercheurs, soucieux de leur liberté d'action, mais les mesures incitatives pour améliorer la situation du français captent l'adhésion de la plupart.

Les chercheurs sont plutôt divisés quant à la pertinence de la traduction en anglais. Certains affirment que, pour percer, les revues francophones devraient également traduire et présenter leurs textes en anglais; à tout le moins, elles devraient présenter un résumé substantiel de chaque texte en anglais, et même dans d'autres langues. D'autres prétendent qu'il ne faut pas jouer le jeu des anglophones, qui assumeront bien eux-mêmes les frais de traduction si le texte fait preuve d'excellence.

L'excellence est d'ailleurs une notion qui revient souvent. Quelle que soit la langue utilisée, un travail scientifique de grande qualité atteint toujours les personnes intéressées, qui font tous les efforts nécessaires à ce moment pour comprendre le sens exact de la recherche en question.

Certains estiment que l'imprimé s'en va. Bientôt, l'ère des écrans cathodiques amènera le chercheur à visionner électroniquement des résumés de textes, dans la langue qu'il veut, et à recevoir sur demande, par photocopie, les textes qu'il souhaite approfondir, dans la langue de publication.

Des chercheurs, enfin, demandent aux gouvernements de développer une banque de données scientifiques concurrentielle aux puissantes banques américaines. Il faudrait aussi améliorer les dictionnaires spécialisés, être plus ouvert aux néologismes, moderniser l'enseignement du français, soigner la qualité de rédaction des étudiants gradués.

Les représentants des gouvernements français et québécois, Jean-Pierre Chevènement et Jacques-Yvan Morin, se sont par ailleurs entendus pour intensifier la coopération scientifique et technologique en mettant l'accent sur les implications économiques, sur les programmes conjoints de formation de chercheurs et sur la création de centres d'excellence.

Le colloque a donné lieu à de francs échanges, à une prise de conscience des chercheurs francophones. Mais entre les avantages individuels de publier en anglais et l'appel collectif contre la dégradation du français par une diffusion croissante, en langue étrangère, de la recherche faite en terres francophones, que choisiront les chercheurs? ■

EN BREF...

• L'Association le Soleil, le Vent Inc. prépare un colloque qui se tiendra les 25, 26 et 27 février 1982 à la Grande-Maison de Sainte-Luce-sur-Mer, intitulé *Vers une société plus écologique*. Elle est à la recherche de chercheurs et chercheuses, patenteurs et patenteuses, dans le domaine des énergies nouvelles (vent, soleil, biomasse, etc.) d'habitats écologiques, de ressources écologiques (agriculture biologique, forêt), d'alternatives au mode de vie actuel...

Elle aurait besoin de la présence de ces personnes pour participer au colloque, soit comme conférenciers(ères), personnes-ressources, animateurs(trices), intervenants(es) au niveau de kiosques d'information, etc.

Les personnes intéressées devront communiquer avec les organisateurs(trices) avant le 20 novembre, soit en écrivant à: Environnement-Energie, 1478 Jacques-Cartier, App. 2, Mont-Joli, G5H 2V4, ou en téléphonant à 775-3699.

- Le samedi 21, à 20 h 30, salle Georges-Beaulieu, *Fantasmes et thérapie*, avec le Dr J.Y. Desjardins.
- Jusqu'au 30 novembre, à la Galerie Basque, *Les mille et un gestes du quotidien*, exposition de Cécile Grondin-Gamache, Beauceronne.
- Du 18 novembre au 20 décembre, au Musée régional, on peut voir l'exposition de dessins du Rimouskois Paul-Émile Saulnier, intitulée *Oeil pour Oeil*. Ce dernier a signé plusieurs des affiches et programmes pour le Cinéma 4. Il enseigne les arts plastiques au Cégep de Rimouski.
- Au Centre civique, le mercredi 18, *La famille Toucourt en solo ce soir*, pièce de théâtre du TPQ.
- Au Cinéma 4, les dimanche (15 h et 20 h) et lundi (20 h) 22 et 23 novembre, *Ratataplan*, un climat poétique et drôle.
- Le lundi 16, au Conservatoire, à 20 h 30, il y aura récital de poésie et d'orgue avec Gabrielle Mathieu et Jean-Guy Proulx.

ANNIVERSAIRES

- 16 novembre: Régine Bérubé-Côté, Bibliothèque;
- 17 novembre: Ulric-Antonio Duchesne, Service des terrains et bâtiments;
- 17 novembre: Yves Paquin, département d'Océanographie;
- 20 novembre: Berthe Lambert, département de l'Administration;
- 22 novembre: Réjean Martin, Bureau régional de l'UQAR à Matane.

Une clinique de volley-ball

Huit joueurs de volley-ball de l'équipe masculine de l'UQAR ainsi que trois représentantes de l'équipe féminine ont participé, le samedi 7 novembre dernier, à une clinique de volley-ball, afin d'améliorer leur endurance physique. Mario Côté, entraîneur de l'équipe de volley-ball masculine et étudiant en développement régional, était responsable de la clinique.

En avant-midi, les participants devaient répéter une série de mouvements de base spécifiques

En avant-midi, les participants devaient répéter à plusieurs reprises une série de mouvements de base spécifiques au volley-ball, comme des élans et des plongeurs. Sur l'heure du midi, ils pouvaient visionner, en mangeant, les finales de volley-ball des Olympiques de 1976, à Montréal. En après-midi, on mettait à l'épreuve les techniques de jeu du volley-ball, en faisant alterner des périodes de jeu avec des exercices d'endurance physique.

Les objectifs de la clinique étaient d'améliorer l'endurance des joueurs: dans un tournoi, pour gagner la finale, il est essentiel de jouer aussi bien au début qu'à la fin et aussi, d'avoir un bon moral d'équipe, même en état de fatigue.

Tous et toutes ont réussi à passer à travers l'épreuve honorablement!

En décembre, une seconde clinique est envisagée, avec la participation d'une équipe de l'extérieur.

LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX RENCONTRENT LES ÉTUDIANTS

Respectivement au nom du Syndicat du personnel non enseignant et du Syndicat des professeurs de l'UQAR, Céline Dupuis et Serge Côté, avec d'autres représentants syndicaux de Rimouski, rencontraient les étudiants de l'UQAR, jeudi dernier. Il s'agissait d'une première rencontre de sensibilisation au sujet des coupures qui affectent la plupart des services publics au Québec, particulièrement dans les secteurs des affaires sociales et de l'éducation.

Serge Côté affirme que la situation se détériore dans le milieu universitaire. Si aucune mesure de mise à pied n'a été prise encore, il existe des situations de non-remplacement des personnes qui partent en congé. De plus, une dizaine de postes vacants présentement risquent de ne pas être comblés. Cela crée toujours une surcharge de travail pour les personnes qui continuent le boulot.

Par ailleurs, certaines mesures spéciales, remarque Serge Côté, affectent particulièrement la qualité de la pédagogie universitaire, surtout pour une université périphérique: diminution des services téléphoniques, réduction du budget pour inviter des conférenciers, coupures importantes dans les activités des modules, diminution des visites sur le terrain dans certains cours.

Le Syndicat du personnel non enseignant constate pareillement que les coupures affectent à certains endroits la qualité des services offerts. Pendant que la clientèle étudiante augmente, le nombre d'employés reste stable.

EN BREF...

- Une vingtaine de jeunes du Secondaire II de l'école Langevin, de Rimouski, sont venus visiter notre université, la semaine dernière. Il n'est jamais trop tôt pour connaître un peu les domaines possibles d'études que propose l'université. Les élèves sont passés par la bibliothèque, l'informatique, l'océanologie, le gymnase et la cafétéria.
- Le mardi 17, une conférence sera donnée au Salon bleu de l'UQAR, à 12 h 15, sur le nouveau droit de la famille. Il s'agit de prendre connaissance des divers aspects de la loi 89, sur le nouveau code civil, qui traite de l'égalité de l'homme et de la femme entre eux et devant la loi, et de la liberté des personnes dans la façon d'organiser leurs relations familiales. Deux avocats de l'aide juridique, Jacques Racine et Raoul Poirier, seront présents. Bienvenue à tous!
- Marie-France Ouellet a été nommée au poste de sténo-commis-dactylo, affectée au cours multimédiatisé. On peut la rejoindre au poste 1665.
- Félicitations à Richard Fournier, graphiste au Service de l'audio-visuel, papa pour la première fois. C'est un garçon!
- Gaston Desrosiers et Jean-Claude Brêthes, du département d'Océanographie de l'UQAR, donneront une conférence le jeudi 19 novembre, à 15 h, à la Salle de conférence du Laboratoire océanologique. Leur communication portera sur "l'étude de l'endofaune benthique de la région des estuaires St-Jean et Romaine - Basse Côte-Nord". Le tout est organisé conjointement par le département d'Océanographie de l'UQAR, par l'INRS-Océanologie ainsi que par la Société canadienne de météorologie et d'océanographie (SCMO).
- Signalons l'ouverture d'un bureau de courtiers en valeurs mobilières à Rimouski, la maison Tassé et associés.
- Les étudiants et étudiantes peuvent, jusqu'au 23 novembre, passer au local D-208 (avec une carte d'identité) afin de voter pour désigner un étudiant(e) au Conseil des études. En nomination: Vincent Breton (administration), Claudette Canuel (communication et administration) et Michael Skene (sociologie).
- Le party de Noël des employés(es) syndiqués(es) (personnel enseignant et de service) de l'UQAR aura lieu le jeudi 1^{er} décembre, à partir de 17 h. Une date à inscrire à votre agenda.

Jacques Godbout à l'UQAR

L'écrivain Jacques Godbout sera à l'UQAR, le jeudi 19 novembre prochain, à 20 h 30, pour présenter son dernier livre intitulé *Les têtes à Papineau*. Il se moque allègrement, paraît-il, de nos chers chamailleurs de la scène politique, Lévesque et Trudeau en tête. Dans sa conférence, il parlera des rapports entre l'écrivain et l'écriture. Le tout est organisé par le module de Lettres et se déroule au Salon du personnel de l'UQAR. L'entrée est libre.

EMPLOI

- La compagnie XEROX Canada Inc. est à la recherche de représentants des ventes. Les étudiants(es) finissants(es) intéressés(es) peuvent se procurer des formulaires de demande d'emploi et un pamphlet explicatif au Service de placement. La date ultime pour remettre votre demande a été fixée au 20 novembre 1981 à 16 h.
- Nous désirons inviter les étudiants(es) qui termineront leurs études à la fin de la session d'automne '81 ou d'hiver '82 à passer au Service de placement, local D-110-1, afin de compléter une offre de services du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec.
- Veuillez prendre note que la compagnie IOC (anciennement appelée Iron Ore) tiendra sa séance d'information avec projection de diapositives le 17 novembre 1981, de 9 h à 10 h 30, au local F-305, au lieu du 16 novembre.

EN BREF...

- Les étudiants(es) qui voudraient participer au séminaire international de 1982 de l'Entraide universitaire mondiale du Canada, qui se déroulera durant sept semaines en juillet et août 1982, au Costa-Rica, doivent entrer en communication avec Denis Choinière ou Rosaire Dionne, au local D-109-1. La date limite pour faire parvenir son formulaire est le 7 décembre 1981. Le programme comporte l'étude du développement des régions de ce pays. La langue de travail est le français (la connaissance de la langue espagnole peut s'avérer utile) et les thèmes de recherche possibles vont de la sociologie à l'économie, à l'agriculture, à la géographie, à l'éducation, sans oublier les sciences de la santé. Trente étudiants(es) et trois professeurs seront choisis, à travers le Canada. L'EUMC s'occupe d'une bonne partie des coûts occasionnés par un tel voyage.

ADOPTÉ

COMITE EXECUTIF

A sa réunion (216e) du 9 novembre 1981, le comité exécutif a résolu:

- d'accepter la démission de Mme Marilyne Coulombe de la commission de vie étudiante;
- de nommer Mme Ann Jean à la commission de vie étudiante;
- de modifier la date d'engagement de M. Guy Perron comme professeur substitut en comptabilité au département des sciences de l'administration;
- d'adopter une politique concernant certains revenus des commandites de recherche;
- d'approuver un contrat avec la firme Roy et associés;
- d'approuver un contrat avec la firme Technisol Inc.;
- d'approuver une commande de papier chez J.-B. Rolland & Fils Ltée;
- d'adhérer à une entente entre l'UQ et l'UQAM relative au système BADADUQ II;
- d'accorder une libération à M. Serge Bérubé pour qu'il puisse agir comme coordonnateur général des championnats sportifs québécois 1982 à Rimouski;
- d'approuver un contrat avec le ministère de l'éducation pour le codage des projets de recherche subventionnés ou commandités;
- d'autoriser le remplacement de Mme Lorraine Michaud au poste de sténo-commis-dactylo pendant son affectation temporaire au poste de secrétaire du département des sciences de l'éducation.

COMMISSION DES ETUDES

A sa réunion (138e) du 10 novembre 1981, la commission des études a résolu:

- de recommander l'émission de 57 diplômes de premier cycle et de 2 diplômes de deuxième cycle;
- de recommander au conseil d'administration des modifications relatives au régime des études de premier cycle (règlement UQAR-2);
- de recommander au conseil d'administration un projet de politique et de priorités globales relatives au perfectionnement et aux congés sabbatiques pour l'année 1982-83;
- de former à titre expérimental pour une période de deux ans un comité de développement pédagogique;
- de nommer Mme Luce Lacombe au comité des services à la collectivité;
- d'accepter le principe d'une période de lecture de deux jours en session d'automne et d'une semaine en session d'hiver;
- d'approuver la description de trois cours du programme de baccalauréat d'enseignement professionnel;
- de modifier les programmes de certificat de premier cycle en enseignement du français (PPMF).

Centre de documentation administrative

UQAR information Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

Direction et Publication: Service des relations publiques et de l'information - Local D-305 - Tél.: 724-1425

Rédaction: Mario Bélanger, Mariette Parent-Pineault

Montage: Richard Fournier

Dactylographie: Simone Fortin

Impression: Service de l'imprimerie

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec